

Direction : Social Santé Solidarité

hygiène

REF : HYG2007010

Signataire : LG/CF

OBJET : Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique en matière de saturnisme infantile

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Vu le dossier constitué par le service communal d'hygiène et de santé présentant une action de lutte contre le saturnisme infantile,

Vu le projet de convention en matière de saturnisme infantile,

Considérant que la ville sollicite auprès du GRSP (Groupement Régional de Santé Publique de l'Île-de-France) une subvention de 92.000 Euros afin de poursuivre cette action en 2007,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise le maire à solliciter auprès du GRSP une subvention d'un montant de 92.000 Euros pour la lutte contre le saturnisme infantile et à signer la convention correspondante.

Le Maire